



CERTIFICAT de SPECIALISATION

Tracteurs et machines agricoles : utilisation et maintenance

**En
formation continue**

Durée

1020 heures de formation dont 420 h de stage.
En contrat de professionnalisation : 12 mois dont 600 h de formation en centre.

Dates

27 février au 10 octobre 2023

Horaires

8h30-12h00 & 13h30-17h00

Lieu

Campus Provence-Ventoux
CFPPA
310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Mode de financement et tarif

Nous contacter.

Intervenants pédagogiques :

Michel Couston / Ludovic Clémenson /
Lionel Avon / Julien Prioul /
Gilles Chevrement / Nicolas Devrieux /
Florian Poulon / Hugo Prayal /
Vincent Dorbec

**Campus
Provence-Ventoux
CFPPA**

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
cfppa.carpentras@educagri.fr
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>

Le CFPPA Provence-Ventoux est certifié Qualiopi pour les catégories d'actions suivantes : actions de formation, actions permettant de valider les Acquis de l'Expérience.

Le travail et le métier

Les activités du tractoriste sont principalement liées à l'entretien des cultures et à la réalisation de tous les travaux mécanisés. En Vaucluse, les secteurs de la viticulture et de l'arboriculture sont les principaux employeurs.

Le métier de tractoriste demande de la réflexion et de la prise de responsabilités. Il doit connaître tous les travaux liés à l'évolution de la plante et avoir de bonnes bases en mécanique. Principalement sur le terrain, il apprécie le travail à l'extérieur et s'implique physiquement. Il doit être à la fois autonome et capable d'intégrer les consignes du chef de culture ou de l'employeur.

Tout au long de l'année, le tractoriste assure l'entretien de base du matériel et des outils. Il est amené à procéder au diagnostic des pannes, voire à intervenir dans le cas des réparations courantes.

Ses activités variées nécessitent des capacités d'anticipation, d'adaptation aux différentes tâches et la prise d'initiatives.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les gestes dans le cadre de la prévention des risques liés à l'activité - **Sauveur Secouriste du Travail** – Notions de geste et posture en prévention
- Effectuer les opérations de maintenance de premier niveau nettoyage et changement des filtres, vidange - graissage, changement de pièces simples
- Repérer les principaux dysfonctionnements
- Analyse de pannes courantes
- Réaliser une modification ou une réparation mineure
- Travail du fer, soudure
- Maîtriser les gestes dans le cadre de la prévention des risques liés à l'activité
- Principes fondamentaux de sécurité dans l'atelier (habitation électrique)
- Utiliser des documents de suivi : fiches de chantier, carnets d'entretien
- Gérer les approvisionnements
- Inventaire et commande de produits consommables, pièces détachées et outillages
- Gérer le parc matériel
- Planifier l'utilisation et l'entretien ; proposer un calendrier adapté à l'activité de l'exploitation
- Situer l'activité agricole et les possibilités d'emploi localement.

Public concerné et mode de financement

Public jeune ou adulte (demandeurs d'emploi ou salariés)

Contrat de professionnalisation ; CPF-PTF (Compte Personnel de Formation de Projet de Transition Professionnelle) ; Plan de Développement des Compétences ; Compte Personnel de Formation (CPF).

Mode de financement : Région Sud/FSE ; autres financements : nous contacter.

Prérequis

Permis de conduire B

Satisfaire au positionnement d'entrée.

Les conditions d'entrée

- **Etre en possession d'un diplôme de niveau 3 (CAPA ou BEPA ou BPA)** figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option
- **Ou** avoir une année d'activité professionnelle à temps plein dans l'emploi en rapport avec le contenu et le niveau 3

Sur décision dérogatoire avant l'entrée en formation :

- Les candidats ne possédant pas l'un des diplômes demandés mais justifiant du suivi de la formation complète (CAPA ou BPA)
 - **Ou** être en possession d'un diplôme de niveau 3 sans rapport avec la formation
 - **Ou** justifier de trois années d'expérience professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps sans rapport direct avec le contenu de la formation
- **Satisfaire au positionnement d'entrée.**

Contenu de la formation

La formation est structurée en modules. Les cultures support sont principalement la viticulture et secondairement l'arboriculture.

MODULE 1 (UCP1) 305 heures	Réaliser les travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité. - La conduite : rappel réglementation et code de la route - Les principes de fonctionnement du tracteur - Bases en mécanique : le tracteur et ses différents organes, l'hydraulique (principes de fonctionnement et sécurité), les évolutions du matériel - Principe de la liaison tracteur-outil - Les principes de fonctionnement des différents outils - Le pulvérisateur, l'épandeur à engrais - les outils de travail du sol — les outils animés - les outils hydrauliques – le matériel de récolte. - Utiliser les matériels sur le chantier, les atteler, les régler ; contrôler la qualité du travail et ajuster les réglages et la conduite - CACES R482 Catégorie A (équivalence 1 et 8) - Appliquer des traitements phytosanitaires en toute sécurité (validé par le Certificat Individuel Opérateur en exploitation agricole) - Maîtriser les gestes dans le cadre de la prévention des risques liés à l'activité - Sauveteur Secouriste du Travail – Notions de geste et posture en prévention.
MODULE 2 (UCP2) 140 heures	Assurer l'entretien et la maintenance des agroéquipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité - Effectuer les opérations de maintenance de premier niveau nettoyage et changement des filtres, vidange - graissage, changement de pièces simples - Repérer les principaux dysfonctionnements - Analyse de pannes courantes - Réaliser une modification ou une réparation mineure - Travail du fer, soudure - Maîtriser les gestes dans le cadre de la prévention des risques liés à l'activité - Principes fondamentaux de sécurité dans l'atelier (habitation électrique).
MODULE 3 (UCP3) 155 heures	Participer au suivi et à la gestion de l'atelier de travaux mécanisés - Utiliser des documents de suivi : fiches de chantier, carnets d'entretien - Gérer les approvisionnements - Inventaire et commande de produits consommables, pièces détachées et outillages - Gérer le parc matériel - Planifier l'utilisation et l'entretien ; proposer un calendrier adapté à l'activité de l'exploitation - Situer l'activité agricole et les possibilités d'emploi localement.

Modalités pédagogiques

Atelier pratiques (TP) et théorie en salle.

Contact : Cyril Clop 04.90.60.80.90
cyril.clop@educagri.fr

Evaluation

Pratique et orale.

Validation de la formation

Les acquis des candidats sont certifiés au fur et à mesure de la maîtrise dont ils font la preuve en situation professionnelle. Le candidat ayant validé ses trois unités capitalisables se verra attribuer le certificat de spécialisation, diplôme du Ministère de l'agriculture de niveau 3 (Fiche RNCP n°2303).

Dans le cadre d'une validation partielle, les UC sont acquises pour une durée illimitée.

IMPORTANT : Le candidat devra s'acquitter d'une participation pour les services connexes (cours photocopiés remis en propriété aux stagiaires, fournitures en papeterie et impressions pour dossiers professionnels en plusieurs exemplaires, carnets de liaison, ...)



Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.

Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr